

Vingt et un marins sinistrés

reçus par le Maréchal à l'Hôtel du Parc



Almanach du Marin - 1944

«Vous êtes des hommes honorant la Marine, la pêche et la mer. Vous êtes la corporation sur laquelle je veux que l'attention du Pays soit particulièrement attirée».

Les nouveaux risques qu'ils courent sont la misère, mais aussi la grandeur de leur métier. Ce que ces hommes, qui ont souffert dans leur personne et dans leurs biens, sont venus dire au Chef de l'Etat, c'est leur fidélité à sa personne, c'est leur foi dans le relèvement de la France, c'est leur confiance dans leur organisation corporative.

On annonce l'arrivée du Maréchal de France.

Les gardes présentent les armes. Dans le salon de réception, chacun se fige dans une attitude impeccable.

En présence de l'amiral Bléhaut, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies et de

Toute la France souffrante, toute la France meurtrie vient chercher consolation et encouragement auprès du Maréchal.

A Vichy, dans le grand salon de l'Hôtel du Parc qui a déjà écouté de biens pénibles récits avant d'entendre les mots qui aident à supporter l'épreuve jusqu'au bout, en cet après-midi du 29 août 1943, vingt et un marins-pêcheurs sont rassemblés. Deux sont amputés d'une jambe, un a perdu un œil, presque tous ont été blessés, tous ont été sinistrés à la mer.

Choisis par les organismes corporatifs parmi les rescapés des sinistres dûs à l'état de guerre, ayant à leur tête l'amiral Le Bigot, président de la Corporation des Pêches Maritimes, ils représentent les ports de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique.

Ces hommes ne sont pas venus ici pour se plaindre. Aucun d'eux n'y songe. Le métier de pêcheur a toujours été dur, pénible et dangereux. Si dans les circonstances présentes, ils éprouvent de nouvelles difficultés du fait de l'extrême rareté du matériel d'armement, des rogues, du combustible, ils estiment qu'ils partagent en cela le lot commun à tous les travailleurs français.

300 marins-pêcheurs tués ou blessés

Le risque de guerre qui leur est particulier ne les émeut même pas. Pourtant plus de trois cents pêcheurs ont été, depuis l'armistice, victimes de mines, de mitraillades ou d'abordage par des navires belligérants. Des centaines, parmi lesquels ils comptent, ont été blessés ou sinistrés. Mais ces souffrances sont par eux héroïquement acceptées. Pour les pêcheurs, la guerre n'est pas finie.

Almanach du Marin - 1944

Devant l'Hôtel du Parc à Vichy, le 10 août 1943, après la cérémonie des couleurs, Philippe Pétain s'entretient avec la délégation des marins pêcheurs reçue la veille en audience.
(photo du haut).





l'amiral Broussignac, directeur des Services de la Marine Marchande, l'amiral Le Bigot va présenter chaque membre de la délégation au Chef de l'Etat. Il décrit tout d'abord la vie de ces hommes, leur héroïsme quotidien pour contribuer au ravitaillement de la Nation.

«La France et l'opinion publique, dit encore l'amiral Le Bigot, ne sont pas toujours tendres pour les marins. On les accuse de la pénurie de poisson. Mais nos compatriotes oublient qu'en période d'abondance, alors que les pêcheurs ne trouvaient pas à vendre leur poisson et étaient quelquefois obligés de le rejeter à la mer, le Français moyen consommait peu de poisson.

«Malgré toutes les difficultés, il résulte de chiffres indiscutables qu'en 1942, les pêcheurs du littoral de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique ont livré à la répartition - je dis à la répartition, par conséquent rien au marché noir - 85.000 tonnes de poisson.

«Ceci représente plus du tiers, presque la moitié de la production totale du littoral français en 1938».

Profondément touché par la description qu'il vient d'entendre, le Maréchal s'enquiert tout d'abord des secours et des pensions accordés aux pêcheurs sinistrés et à leur famille.

Emouvante simplicité des échanges

Chaque membre de la délégation, en termes d'une émouvante simplicité, relate les circonstances au cours desquelles il a perdu un fils, ou fut mutilé, ou vit disparaître avec son bateau ses moyens d'existence.

Voici **Lazare Fournier**, patron-pêcheur de Petit-Fort-Philippe, qui a sauté sur une mine à bord de l'*Huguette-Marie* et a dû subir l'amputation d'une jambe. **Joseph-Charles Auge**, matelot de Boulogne-sur-Mer, sinistré deux fois : la première sur le *Lagardère*, la seconde sur la *Jeannine* où il a été blessé. **Louis Laperdrix**, patron-pêcheur de Dieppe, mitraillé sur les lieux de pêche, seul survivant de l'équipage du canot *Equille*, où son fils fut tué. **Pierre-Jean Bargain**, de Lesconil, patron de *Ma Gondole*, qui fut coupée en deux par un torpilleur. Marcel Breurec, patron-pêcheur de Bourg-de-Nevez, qui, à l'issue de l'attaque de son bateau faisant un mort et trois blessés, ramena bien que grièvement blessé son navire au port de Lorient et reçut la croix de chevalier du Mérite Maritime. **Pierre Morvan**, patron-pêcheur de Kervalay-en-Plouhinec, sinistré maritime et sinistré terrien, qui, grâce à sa

présence d'esprit, a réussi à sauver l'équipage de son chalutier bombardé et coulé. **Henri Jaffry**, chauffeur de Concarneau, torpillé sur le *Saint-Pierre-d'Alcantara*. **Joseph-Marie Le Draper**, de Larmor-en-Beiz, patron du thonier *Erquy*, coulé après abordage par un navire de guerre. **Baptiste Fiacre**, de Douarnenez, et



Almanach du Marin - 1944

l'amiral Bléhaut, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies.

Joseph Yvon, d'Etel, patron de bateaux, l'un saisi, l'autre réquisitionné.

L'amiral Le Bigot présente maintenant tout un groupe de marins rochelais. **Guillaume Bizien**, chef mécanicien de l'*Albatros*, qui sauta sur une mine, faisant sept blessés. **François Ollivier**, matelot rescapé de l'*Edmond-René*, qui sauta sur une mine en pêche. **Hubert Trebouta**, novice, et **Henri Jaffres**, matelot, blessés aux jambes lors du bombardement du *Tadorne*. **Eugène Le Dars**, matelot, amputé d'une jambe à la suite du bombardement du *Vénus*. **Denis Barbe**, patron-pêcheur, blessé lors du bombardement du *Duperré*. **Joseph Beinwel**, patron-pêcheur dont le chalutier *Barbue* sauta sur une mine tuant six hommes à bord.

Voici encore trois marins d'Arcachon : **Albert Dolleans**, **Arthur Pedron** ⁽¹⁾, **Jean Dalbos**, qui ont vu plusieurs mines sauter dans leurs chaluts. Et **Patern Barreau**, de Ciboure, patron du chalutier *Quand-Même*, qui sauta sur une mine et à qui une blessure grave à la jambe interdit désormais de naviguer.

Fréquemment le Maréchal demande à ses interlocuteurs des précisions. Il s'enquiert de la situation familiale de chacun, de leurs difficultés du fait des réquisitions, de la pénurie de carburant, de la taxation insuffisante du poisson.

Il rappelle maints souvenirs des séjours qu'il a effectués, au cours de sa carrière, dans les ports que représentent les membres de la délégation.

Un long serrement de mains avec chacun

Un long serrement de mains clôt l'entretien avec chacun d'eux.

Avant de se retirer, le Maréchal rassemble autour de lui ces hommes aux visages burinés par les embruns et la souffrance.

«Mes amis, vous venez de m'apprendre ce que c'est que la pêche. Je m'en doutais, car je n'ignorais pas les accidents auxquels vous êtes exposés. Vous m'avez fait vivre dans le vif de la situation. Au milieu des dangers que vous courez, vous vous êtes conduits d'une façon remarquable. L'on vous en sera reconnaissant. Vous êtes des hommes honorant la marine, la pêche et la mer. Ce sont de véritables exploits que vous avez accomplis. Vous êtes des hommes honorant la marine, la pêche et la mer. Ce sont de véritables exploits que vous avez accomplis. Vous êtes la corporation sur laquelle je veux que l'attention du pays soit particulièrement attirée. Vous pouvez compter sur nous comme nous avons compté sur vous.

Au revoir Messieurs».

Le Maréchal embrasse la délégation d'un dernier regard affectueux.

Au revoir, *Monsieur le Maréchal*, répondent les pêcheurs.

Lazare Fournier, grand mutilé du pays natal du Maréchal, et **Denis Barbe**, membre du Comité Central Corporatif, ont l'honneur d'être avec l'amiral Le Bigot, retenus à déjeuner par le Chef de l'Etat le lendemain.

L'audience est terminée. Bientôt ces marins regagneront leurs ports. Auparavant, spontanément, ils feront un geste touchant, bien dans la note Marine. Survivants de naufrages, ils ont perdu leur barque ou leur navire, certains ont vu leur foyer et leurs biens détruits par les bombes, d'autres souffrent dans leur chair. Entre eux, pourtant, ils rassemblent quatorze cents francs pour adoucir le sort de nos prisonniers.

Ceux qui souffrent, n'est-ce pas, sont toujours plus près que les autres de la souffrance d'autrui.

Almanach du Marin - 1944

Secrétariat d'Etat à la Marine
Hôtel du Helder - Vichy

(1) Chef mécanicien de l'*L'Emile-Marie* qui, le 3 octobre suivant, disparaîtra avec les dix hommes de son équipage, son bâtiment ayant sauté sur une mine au large d'Arcachon.